



## Une séance d'information publique aura lieu mardi prochain à La Chaux-de-Fonds

Désireuse de soigner l'information aux riverains, la Ville de La Chaux-de-Fonds organise une séance publique sur les travaux du futur quartier Le Corbusier, mardi 28 septembre à 19h30 à la place de la Gare 4, à La Chaux-de-Fonds, (immeuble abritant Denner). /comm-réd

## Les détails du futur quartier Le Corbusier sur internet

On peut obtenir des détails sur le projet du quartier Le Corbusier sur le site de la ville: <http://www.chaux-de-fonds.ch/fr/culture/default.asp?visite/lecorbusier.asp>. Y figurent la maquette et les étapes du projet. /comm-syb

### FUTUR QUARTIER LE CORBUSIER

# Premiers travaux de désamiantage et de démolition autour de la gare

Depuis quelques jours, les CFF ont entrepris le désamiantage de plusieurs bâtiments le long des voies ferrées, futur quartier Le Corbusier. Ils seront démolis dès la semaine prochaine. Les CFF enchaîneront ensuite avec la dépollution du sol pour permettre l'avancée des travaux.

Sylvie Balmer

Les premiers travaux du futur quartier Le Corbusier ont débuté. «Il s'agit pour l'instant des travaux d'équipement», précise Philippe Carrard, urbaniste communal.

Electricité, gaz, amenée d'eau potable, collecteur d'eaux usées: les différents intervenants procéderont en sous-sol à la pose ou à la réfection des équipements nécessaires aux constructions qui verront le jour. Ces travaux de viabilisation se poursuivront tout l'automne jusqu'à la pause hivernale. Ils reprendront au printemps prochain et s'achèveront à l'automne 2011.

Première étape: le désamiantage de plusieurs bâtiments, entrepris par les CFF depuis quelques jours. «Cela concerne une demi-douzaine de petits bâtiments, agglutinés les uns aux autres, au nord des voies et juste après le parc de la gare», précise Frédéric Revaz, porte-parole des CFF. «Il s'agit pour l'essentiel de petits locaux de stockage, propriétés des CFF, qui datent des années 1940-

1950». Une fois achevée la décontamination des sols, les services de la Ville et de Viteos débiteront l'équipement du terrain hors zone polluée. Dans un premier temps, ces travaux s'étaleront de la place de la Gare au Grand-Pont.

«Seuls les bâtiments situés entre le Grand-Pont et la place de la Gare et dans le périmètre de la rue verte vont être démolis ces prochaines semaines», précise Philippe Carrard. «Les autres bâtiments, comme par exemple la gare aux marchandises, vont être démolis au fur et à mesure des constructions des bâtiments».

Ensuite, au fur et à mesure de l'avancement des différents projets immobiliers, la Ville de La Chaux-de-Fonds procédera aux aménagements de surface, donnant ainsi vie au «Plan spécial Le Corbusier», entré en vigueur en 2009. Le plan prévoit que les constructions seront affectées à l'habitation collective et à des activités économiques, industrielles et artisanales «compatibles avec l'habitation et un cadre de vie de qualité. On n'y trouvera pas de grosses surfaces commerciales, mais des petits commerces, des structures de formations et d'accueil (hôtel, EMS), des administrations et services publics, des activités sportives et socioculturelles, des centres d'exposition et de congrès, etc. (...) La mixité des occupations humaines sera le maître mot.» La surface brute de plancher des constructions autorisée est de 82 400 m<sup>2</sup>. /SYB



QUARTIER Au nord des voies, une première série de bâtiments (des locaux de stockage, propriété des CFF), sera démolie la semaine prochaine dans le cadre des travaux liés au futur quartier Le Corbusier. (ARCHIVES PERRET)

«Les autres bâtiments, comme par exemple la gare aux marchandises, seront démolis au fur et à mesure des constructions»

Philippe Carrard

## Concours d'architecture pour la place de la Gare

Parallèlement aux premiers travaux en lien avec le futur quartier Le Corbusier, le projet de réaménagement de la place de la Gare vient lui aussi de franchir une étape importante, avec le lancement du concours d'architecture, le 7 septembre dernier. Les bureaux intéressés ont jusqu'au 13 décembre 2010 pour soumettre leurs propositions au jury, composé de représentants de la Ville et d'architectes externes. Ils devront respecter les grandes options urbanistiques retenues pour le réaménagement de la place de la Gare et présentées au public en mai 2010.

Le cahier des charges prévoit notamment:

une séparation claire des différents modes de transport, une répartition et un aménagement des espaces qui rendent la place plus conviviale et plus fonctionnelle pour ses usagers, la mise en valeur des bâtiments existants par un aménagement approprié de la place, une valorisation de la place pour qu'elle assume pleinement vis-à-vis des visiteurs son rôle de «porte d'entrée» de la ville.

Les résultats du concours seront publiés au début de l'année 2011. Le Conseil général sera ensuite saisi d'une demande de crédit et les travaux devraient commencer au deuxième semestre de l'année 2011. /comm-réd



GARE Résultat du concours début 2011. (ARCHIVES PERRET)

### LES PONTS-DE-MARTEL

## Un nouvel éclairage branché sodium

Branché, le Conseil général des Ponts-de-Martel! Mardi prochain, il statuera sur la mise aux normes de l'éclairage public du village.

Cent cinquante et un des 195 réverbères sont encore équipés de lampes à vapeur de mercure, qui deviennent difficiles à trouver sur le marché et chères, dit l'exécutif. Et l'Union européenne souhaite les interdire à l'horizon 2017. Le Conseil communal propose leur remplacement par des lampes au sodium beaucoup plus efficaces.

Par ailleurs, l'exécutif est partisan d'une réduction de puissance pendant la nuit (entre 1h et 5h), mais écarte l'idée de couper par endroits l'éclairage. Dans les quartiers résidentiels enfin, il estime

possible de réduire la puissance en les remplaçant par des ampoules de nouvelle génération.

L'exécutif a préparé un «deal» avec le Groupe E, prêt à participer à l'investissement en échange d'un contrat de maintenance sur quatre ans, le temps prévu pour ces changements. Part de la commune: 131 350 fr. (142 000 avec la TVA). Participation du groupe: 56 050 francs. La commune attend des économies de consommation de 31%, soit 4500 fr. par année.

Dans la foulée, le Conseil communal entend se doter d'une base légale sur l'utilisation du domaine public par les gestionnaires de réseaux électriques. En l'occurrence, il propose de signer une convention



AMPOULE Remplacer toutes celles à la vapeur de mercure. (ARCHIVES)

(à 1,56 ct/kWh pour la basse tension et 0,79 pour la moyenne) avec le même Groupe E. La mesure suit l'échec de la loi cantonale sur l'énergie qui prévoyait une solution cantonale. Les Ponts-de-Martel ne veulent pas se priver d'une redevance qui a rapporté 85 000 fr. en 2009.

Pour le consommateur, assure l'exécutif, cela ne change rien.

Autre sujet: une demande de crédit de 45 000 fr. pour remplacer le pick-up des travaux publics, qui tracte notamment la saleuse en hiver. Le véhicule actuel a 22 ans. Le Conseil communal se dépêche vu les délais de livraison de 6 à 8 mois et la perspective d'un contrôle technique du vieux pick-up au printemps.

Il sera enfin question du Conseil d'établissement scolaire qui rend son rapport. On y lit entre autres choses que la classe de 5e année primaire réclame la création d'une vraie cour de récréation. «Il faudra relancer l'architecte mandaté par la commune, qui a dû s'endormir sur ses plans», pointe le conseil. /ron

### En bref

#### ■ LA CHAUX-DE-FONDS

##### «L'air de rien» au Zap Théâtre

Sandrine Viglino joue «L'air de rien» vendredi 24 septembre exclusivement (la représentation de samedi est annulée) à 20h20 au Zap Théâtre. Une multitude de thèmes seront abordés, l'air de ne pas y toucher, par cette pétillante comédienne et humoriste, que les amateurs de «La soupe», entre autres, retrouvent avec plaisir chaque dimanche sur la radio romande! Location: 032 931 32 04. /réd

##### Cours de lecture labiale dès demain

La nouvelle saison de cours de lecture labiale pour malentendants débute demain. Ces cours de 10 fois deux heures ont lieu tous les jeudis à 14h30 à la salle Pro Infirmis, rue du Marché 4, à La Chaux-de-Fonds. Ils sont en partie subventionnés par l'Ofas mais une participation de 100 fr. pour les dix séances sera demandée. Renseignements et inscriptions: 032 753 61 25 ou 078 659 26 37. Mail: m.pinto@bluewin.ch /réd

##### «Zibou chez les 3 Zours» à la bibliothèque des jeunes

Spectacle pour tous, dès six ans, «Zibou chez les 3 Zours» sera présenté samedi à 10h30 à la bibliothèque des jeunes, Président-Wilson 32, à La Chaux-de-Fonds. Cette création du théâtre Escarboucle, qui a déjà sillonné la Suisse romande, c'est l'histoire de Boucle d'Or et les trois ours revisitée sous la plume d'Emanuelle delle Piane. Avec la petite Zibou et son ours en peluche en tandem ludique et complice, qui s'invente une intrusion dans la maison des trois ours, au fond de la forêt. Un conte sur la nécessité de trouver sa place au sein du groupe familial et sur les rêveries d'un enfant quand la famille s'agrandit. /réd